

GABRIEL « CASTOR » BARBIER DE VOUILLAY (1733-1805)

Le dernier des Barbier de Vouillay naquit le 29 octobre 1733. Il eut pour parrain son frère Gabriel-Basile et pour marraine sa sœur Élisabeth. Son enfance fut certainement marquée par les visites de son grand frère Pierre et les récits de ses voyages lointains, puisque Gabriel voulut lui aussi devenir marin. Il avait dix ans lorsque Pierre amena à Soubise les deux jeunes esclaves La Fricassée et Ganymède; cette présence exotique dut faire naître dans l'esprit du jeune garçon l'envie de parcourir le monde mais aussi l'accoutumer à l'idée de l'esclavage¹.

A peu près au même moment, le jeune Gabriel, ou son père pour lui, envisageait, semble-t-il, d'après divers indices, une carrière ecclésiastique. C'était en effet le sort de beaucoup de cadets de famille à cette époque. Des actes montrent qu'un séminariste déjà tonsuré, Pierre Marivaux, neveu du prieur-curé de Soubise, fréquentait la maison des Barbier ; peut-être donnait-il des leçons à Gabriel. Mais plus probant, pendant les trois années qui suivirent, le jeune garçon assistait, comme le montrent les registres paroissiaux, à des baptêmes et des obsèques de personnes n'ayant aucun lien de parenté avec les Barbier, six fois par exemple du 30 septembre au 17 octobre 1746. Puis pendant de longues périodes, la signature de Gabriel n'apparaît plus. Ne peut-on pas penser qu'il était au collège chez les jésuites de Saintes, l'école par laquelle, dans le diocèse, passaient la plupart des futurs prêtres et que, lorsqu'il revenait à Soubise, il se faisait un devoir ou une joie d'assister les prêtres de la paroisse?

C'était l'époque de la guerre de succession d'Autriche (1741-1748) et une fois encore les Anglais menaçaient les côtes. A Soubise, où les miliciens étaient fréquemment appelés sous les armes et les familles de marins nombreuses, la guerre devait être une préoccupation constante. Le père de Gabriel, second du capitaine garde-côte, évoquait certainement en famille la défense de l'estuaire et aussi les bonnes et mauvaises fortunes des navires armés à Rochefort.

Au début de 1747, l'assiduité de Gabriel aux cérémonies religieuses cessa tout à coup et bientôt il entra dans la milice. La famille aurait-elle appris la mort du frère marin, ce qui, faisant de lui le seul héritier mâle, devait l'écarter de la vie ecclésiastique? Ou bien, devenu adolescent et plongé dans cette ambiance de guerre, aurait-il renoncé à l'idée de la prêtrise? Toujours est-il qu'il reçoit malgré son très jeune âge une commission d'enseigne, signée, comme le prévoit le règlement de 1696, par le capitaine garde-côte, M. de Franquefort, qui n'avait pas pu refuser cette faveur à son père. Gabriel devenait donc à quatorze ans troisième officier d'une compagnie de la milice de Soubise et dut s'en aller camper du côté de Port-des-Barques. L'année suivante son père parvint à obtenir pour lui une commission du roi qui confirmait son grade². Le cessez-le-feu avec l'Angleterre intervint le 30 avril 1748. Viaud et Fleury racontent qu'aussitôt les miliciens se débandèrent et qu'il fallut les regrouper car les Anglais restaient menaçants³.

La paix signée, Gabriel quitta Soubise et nous ignorons ce qu'il fit pendant quatre ans. Il est absent aussi bien aux obsèques de sa mère en 1750 qu'à celles de son père en 1752. Pour la suite nous sommes renseignés par le relevé de ses états de service. "En 1752 il commença sa navigation sur vaisseaux particuliers de Saint-Malo qu'il a continué jusqu'au 1756... ayant jusqu'à ce temps fait les voyages de la Coste de Guinée, Lamérique et Canada"⁴. Pourquoi

¹ Voir *Roccafertis*, septembre 1998: "Les Barbier de Vouillay. Une famille bourgeoise de Soubise."

² Mémoire des services du sieur Barbier de Vouillay, du 23 juin 1773 (AN Marine C7): « Ledit sieur a commencé à servir le Roy en 1747 dans le bataillon de campagne garde-côte de Soubise en qualité d'enseigne. En 1748 il en reçut la lettre du Roy ».

³ Viaud et Fleury, *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, tome 1, p. 420.

⁴ Mémoire des services du sieur Barbier de Vouillay.

Saint-Malo et non La Rochelle ? Peut-être à cause de la réputation de l'école d'hydrographie du port malouin car, pour devenir officier marchand, il était préférable d'avoir suivi les cours d'une telle école, qui devaient être coupés de voyage en mer. Peut-être Gabriel avait-il déjà en tête le projet plus ambitieux qu'il réalisera un peu plus tard.

Pendant ses cinq années de navigation au commerce, Gabriel dut faire trois ou quatre campagnes. Son passage à la Côte de Guinée indique qu'il s'agissait d'un "voyage triangulaire" sur un navire négrier achetant les esclaves en Afrique, puis allant les vendre aux îles françaises des Antilles d'où il ramenait du sucre et d'autres produits coloniaux, voyage qui prenait de quinze à vingt-quatre mois. Quant aux voyages au Canada ou en Louisiane, ils duraient six à huit mois⁵. Est-ce du Canada que Gabriel ramena le surnom de Castor qu'il fit toujours mentionner dans les actes tant qu'il navigua et même quelques années après ? A moins que ce surnom n'ait trouvé son origine dans une solide amitié avec un Pollux inconnu.

En 1746 Gabriel Castor fut admis avec un excellent classement⁶ dans la marine de la Compagnie des Indes. Tout indique que c'était le but qu'il s'était fixé depuis plusieurs années, faute de pouvoir entrer comme officier dans la Marine royale, car en ce milieu du 18^e siècle, jamais les conditions de noblesse n'avait été aussi rigoureuses pour être admis dans le "grand corps". Les marins de la Compagnie étaient cependant suffisamment estimés pour que le pouvoir leur accorde, dans les règles de commandement, le rang des officiers de la Marine royale d'un grade immédiatement inférieur au leur. Comme pour être admis dans le corps des officiers de la marine de la Compagnie il était indispensable d'avoir réussi l'examen de maître hydrographe⁷, il ne fait aucun doute que Gabriel avait suivi les cours d'une école d'hydrographie.

En décembre 1756, Gabriel fut désigné pour embarquer sur le Comte-de-Provence, un vaisseau de 74 canons, sortant des chantiers de Lorient, tout à fait semblable aux meilleurs vaisseaux du roi. La guerre de Sept ans venait de commencer et le roi avait demandé à la Compagnie, dont l'État était le principal actionnaire, de construire et d'armer à ses frais des vaisseaux et des frégates. Le Comte-de-Provence fut intégré dans une escadre qui devait se rendre en Inde pour emmener des renforts de troupe et disputer aux Anglais le contrôle de la côte de Coromandel où sont situés Pondichéry et Madras.

Les documents du département de la Marine conservés aux Archives nationales⁸ permettent de suivre avec beaucoup de précision les campagnes de cette escadre et, pour ce qui concerne plus particulièrement Gabriel Barbier de Vouillay, les mouvements du Comte-de-Provence. Le nom de Vouillay-Barbier - comme on disait à la mode de Bretagne- y apparaît à plusieurs reprises. Il serait trop long dans cet article de suivre toute les tribulations de notre soubisien pendant cette guerre. Nous nous contenterons de résumer ses aventures.

Le Comte-de-Provence, commandé par le capitaine de frégate La Chaise, quitta Lorient le 23 décembre 1746 avec une partie de l'escadre, et, sans une seule escale, atteignit Port-Louis au début d'avril après une traversée particulièrement rapide. Port-Louis, dans l'Île de France (aujourd'hui île Maurice) était le seul port équipé et approvisionné que possédait la France dans l'Océan Indien. L'île, peuplée de quelques milliers de colons et de nombreux esclaves, était administrée par la Compagnie. Son gouverneur, Magon, apprenant que le gros de l'escadre était retardé, adjoignit quelques navires à ceux qui venaient d'arriver, plaça l'ensemble sous le commandement de Bouvet, un marin réputé de la Compagnie qu'il envoya débarquer à Pondichéry les troupes amenées de France. Bouvet mit son pavillon sur le Comte-

⁵ Henri Robert "Les trafics coloniaux du port de La Rochelle au 18^{ème} siècle", dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4^{ème} série, tome 4, 1960.

⁶ État des officiers de la Compagnie des Indes de septembre 1756 (AN Marine, C2).

⁷ Jean Boudriot, *Compagnie des Indes. Vaisseaux, hommes, voyages, commerce*, édité par l'auteur, 1983.

⁸ AN Marine, B4, 77 à 98.

de-Provence et rassembla sa petite escadre sur la côte de Madagascar. Comme la mousson était favorable, il prit la route directe et atteignit le 22 août 1757 la côte de Malabar, à l'ouest de la péninsule indienne. Se méfiant de l'escadre anglaise, il contourna Ceylan et arriva à Pondichéry sans encombre. La capitale des possessions françaises de l'Inde n'avait pas de port; les navires mouillaient devant la plage, de grands canots faisant la navette avec le rivage. La troupe fut débarquée rapidement sans que Castor ait pu profiter des charmes tant vantés de l'Inde.

Le Comte-de-Provence était de retour à Port-Louis le 18 octobre sans avoir tiré un seul coup de canon depuis son départ de France, il y avait presque un an. Retardé à son départ, ayant dû faire escale au Brésil, le gros de l'escadre n'arriva à Port-Louis que le 17 décembre, avec des équipages amoindris par une épidémie meurtrière. Selon ses instructions, le comte d'Aché, chef d'escadre⁹, devait ravitailler ses navires et compléter ses équipages et son armement à l'Île de France. Mais soit que Versailles se fût fait des illusions, soit que la Compagnie n'eût pas tenu ses promesses, les approvisionnements du port étaient très insuffisants. Pire encore, l'île manquait des ressources alimentaires nécessaires pour nourrir jusqu'au printemps, époque où les vents seraient favorables, à la fois la population et les sept mille bouches qui venaient d'arriver. Le gouverneur pressa donc d'Aché de partir sans tarder pour l'Inde. Il était soutenu par le marquis de Lally, plus connu après sa mort sous le nom de Lally-Tollendal, le nouveau commandant en chef pour l'Inde, qui venait d'arriver avec d'Aché sur le Zodiaque, et qui était pressé de prendre son commandement. D'Aché au contraire voulait refaire les forces de son escadre et attendre des vents favorables. Après de difficiles palabres il dut céder.

L'escadre, réduite à neuf vaisseaux, dont un seul du roi, et deux frégates, remise en condition en hâte et assez mal, repartit pour l'île Bourbon (aujourd'hui la Réunion) qu'elle quittait pour l'Inde le 4 février. En cette saison les vents dominants exigeaient que l'on fasse un grand détour par le sud-est. Le voyage fut long et pénible par une mauvaise mer persistante. Lally, en froid avec d'Aché, s'était embarqué avec son état-major sur le Comte-de-Provence où équipage et troupes transportées, étaient entassés. La nourriture était rationnée; on mangea des tortues chargées à Port-Louis.

Le 26 avril, deux mois et demi après le départ, l'escadre mouillait enfin devant Karikal, comptoir français situé au sud de Pondichéry, où l'on apprit que les troupes françaises assiégeaient Gondelour (aujourd'hui Cuddalore), ville importante aux mains des Anglais, située un peu plus au nord, et aussi que l'escadre anglaise de l'amiral Pocock croisait dans les parages. D'Aché, sans même ravitailler ni débarquer les soldats, décida d'aller bloquer Gondelour. Il envoya seulement le Comte-de-Provence à Pondichéry débarquer Lally et les troupes qui étaient à bord.

Le lendemain 29, mouillés devant la ville, le Comte-de-Provence et la frégate qui l'accompagnait transféraient leurs passagers sur les chélingues, ces canots qui les amenaient à la plage, lorsque les voiles de l'escadre anglaise apparurent, se dirigeant vers l'escadre française. Il y avait sept vaisseaux et deux frégates. La rencontre commença au début de l'après-midi et dura jusqu'à la tombée de la nuit. De la rade de Pondichéry distante d'une douzaine de milles, Gabriel, avec l'équipage de son vaisseau, assista au combat en spectateur. Le lendemain matin les Anglais avaient disparu. Le Comte-de-Provence rejoignit l'escadre pour apprendre que les navires français avaient perdu 140 tués et 240 blessés et que le Bienaimé, un beau vaisseau de 74 canons de la Compagnie, avait dû être abandonné dans la nuit à la suite d'une fortune de

⁹ Chef d'escadre était un grade intermédiaire entre capitaine de vaisseau et lieutenant-général (pour ce dernier grade on disait usuellement contre-amiral dans la marine).

mer. On sut plus tard que les Anglais avaient perdu peu d'hommes mais que leurs navires étaient plus endommagés que les français¹⁰.

L'escadre reprit le blocus de Gondelour. La ville se rendit le 2 mai. Les vaisseaux vinrent mouiller devant Pondichéry pour débarquer les soldats et les nombreux blessés et malades, et essayer de réparer les avaries subies au combat. D'Aché obtint de Lally, non sans peine, des hommes de renfort : 340 Français et 400 cipayes¹¹. Gabriel vit donc arriver sur le Comte-de-Provence 100 fantassins qu'il fallait initier au métier de marin. L'escadre repartit pour bloquer par mer le Fort Saint-David proche de Gondelour. La place capitula le 2 juin avec une importante garnison.

Contre l'avis de Lally, d'Aché partit croiser pendant six jours au nord de Ceylan, dans l'espoir d'intercepter les vaisseaux anglais de renfort qu'attendait Pocock. Revenu devant Pondichéry, il céda aux pressions de Lally et resta mouillé devant la ville. Gabriel, comme tous les marins de l'escadre, était réduit à une nourriture exécrable et souffrait sans doute, comme la majorité d'entre eux, de scorbut ou de dysenterie. Après un long mois d'attente on sut que Pocock allait attaquer. D'Aché fit sortir des hôpitaux les malades et les blessés les moins atteints, récupéra les marins des frégates et, avec des équipages affaiblis et incomplets, se porta au devant des Anglais.

La rencontre eut lieu le 3 août. Les Anglais alignaient sept vaisseaux et une frégate, les Français huit vaisseaux. Grâce à une manœuvre hardie de son capitaine, le Comte-de-Provence fut d'abord sur le point de déborder le vaisseau anglais d'arrière-garde pour le prendre entre deux feux, mais le vent mollit. Un peu plus tard, les escadres s'étant alignées sur deux files parallèles, le combat commença. On se canonnait "avec un acharnement réciproque", comme l'écrivit d'Aché dans son compte rendu, lorsque le feu prit sur le Comte-de-Provence puis sur d'autres vaisseaux. Les Français prétendirent que les Anglais avaient utilisé des "artifices", c'est-à-dire des fusées, alors que leurs adversaires attribuèrent cette série d'incendies à la malchance¹². Sur le Comte-de-Provence le feu se mit d'abord aux voiles, puis au mâât d'artimon et enfin à la dunette. La Chaise fut contraint de quitter la ligne de combat pour essayer d'éteindre l'incendie qui dura plusieurs heures. Entre les boulets anglais et l'incendie, Gabriel, pour son baptême du feu, avait connu une chaude journée ; on ne comptait pas moins de 12 tués et 56 blessés dans l'équipage du vaisseau.

Le Zodiaque, le navire amiral, ayant aussi le feu à son bord, d'Aché décida de rompre le combat. Les Anglais éprouvés aussi s'éloignèrent. L'escadre française revint mouiller devant Pondichéry. Bien que la bataille eût été indécise, d'Aché en sortit découragé car il n'avait aucune possibilité de réparer ses vaisseaux et de compléter les équipages à Pondichéry, contrairement aux Anglais à Madras. Il n'eut désormais qu'une seule idée: rentrer à l'Île de France. Mais Lally lui refusa son accord, car il préparait une offensive contre Madras et avait besoin de l'escadre. Celle-ci resta tout un mois au mouillage devant Pondichéry. Le Comte-de-Provence put remplacer son mâât d'artimon grâce à la capture d'un navire de commerce hollandais, donc neutre ! Usant enfin d'un stratagème, en faisant déclarer par le conseil de ses capitaines qu'il fallait impérieusement rejoindre Port-Louis, d'Aché arracha le consentement de Lally mais au prix du débarquement des soldats et des cipayes embarqués en mai. L'escadre appareilla le 3 septembre avec des équipages très réduits. Mais heureusement le temps fut clément et le 13 octobre Gabriel vit apparaître à l'horizon les montagnes de l'Île de France.

¹⁰ William Laird Clowes, *The Royal Navy. A history*, Londres 1898.

¹¹ Cipaye : soldat indien.

¹² William Laird Clowes. Ouvr. cité.

A Port-Louis des renforts étaient arrivés de France, notamment trois nouveaux vaisseaux du roi placés sous les ordres de Michel Froger de l'Eguille, un marin de Rochefort¹³. Il est très probable que le père de Gabriel, qui, on l'a vu, fréquentait les officiers de marine du port, l'ait connu, d'autant que Saint-Agnant est sur le chemin de L'Eguille où Froger avait son château. Son fils alla sans doute se présenter au nouvel arrivant qui, chef d'escadre, devenait l'officier le plus gradé après d'Aché qui avait appris à son arrivée qu'il était nommé lieutenant-général.

Comme l'année précédente se posa le problème de la subsistance des marins de l'escadre. Après des discussions homériques entre l'amiral et le gouverneur Magon, onze navires emmenant 4300 hommes furent envoyés au Cap, alors colonie hollandaise, pour y subsister pendant quelques mois et ramener des vivres pour l'île. Quant aux vaisseaux de l'escadre, ils restèrent à Port-Louis avec leurs équipages pour y être radoubés et réarmés. La nourriture des marins et du personnel de la Compagnie était rationnée à 16 onces par jour (environ 500 grammes) et le travail s'en ressentait. Il est probable que c'est pendant ce long séjour que Gabriel entra en relation avec les colons et commença à s'y faire des amis.

Un manque de zèle certain et la mauvaise volonté du gouverneur, s'ajoutant à la pénurie d'équipements, retardèrent la préparation de l'escadre de sorte qu'elle ne fut prête que courant juillet. Bien que les équipages aient été complétés par des Noirs libres ou esclaves, il manquait encore 1200 marins. Après un complément de ravitaillement à Madagascar, l'escadre ne mit à la voile pour l'Inde que le 15 août, alors que la période pendant laquelle la côte de Coromandel était accessible s'achevait fin septembre, la mousson en interdisant ensuite l'approche. Par la route directe, Trinquemalé au nord de Ceylan fut atteint le 5 septembre et dès le lendemain l'escadre de Pocock était en vue. Elle était forte de neuf vaisseaux alors que d'Aché en avait onze. Pendant trois jours les deux amiraux se livrèrent à des manœuvres savantes afin d'essayer de prendre le vent à l'adversaire.

La bataille s'engagea le 10 septembre vers midi. La mer très calme permettait de bien ajuster les coups. Le combat se limita à une canonnade entre les deux escadres rangées en lignes. "L'action fut remarquable par la furie avec laquelle elle fut conduite", note l'historien anglais Clowes¹⁴. Le Comte-de-Provence, Gabriel à son bord, se trouvait au centre de la ligne française, juste derrière le Zodiaque de d'Aché. Le Yarmouth, navire amiral de Pocock, se plaça à sa hauteur. De part et d'autre les coups tuaient des hommes et ravageaient les mâtures et les gréements. Les Français, plus nombreux, paraissaient moins souffrir, mais après une heure de combat un des vaisseaux de la Compagnie quitta la ligne, suivi bientôt d'un second, puis d'un autre. Le Comte-de-Provence, dont le commandant était blessé, le second tué, de nombreux hommes hors de combat et de plus avait des avaries à son gouvernail, se retira à son tour, bientôt suivi par le Zodiaque dégréé. D'Aché, blessé, rassembla ses vaisseaux à une lieue de l'ennemi qui fut incapable de poursuivre les Français, car quatre de ses navires étaient quasiment désemparés¹⁵.

La bataille avait été sanglante : 219 tués chez les Français, 184 chez les Anglais. Gabriel avait eu de la chance; il s'en sortait indemne bien qu'on dénombrât sur le Comte-de-Provence 34 tués et 115 blessés. Tout bien pesé, il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus, car Pocock ne put empêcher l'escadre française d'aller ravitailler Pondichéry. Mais les Français étaient démoralisés. D'Aché, voyant son honneur atteint d'avoir dû se replier devant une escadre moins nombreuse, rejeta la responsabilité de la rupture de sa ligne de combat sur les officiers

¹³ Michel Froger de l'Eguille de la Rigaudière (1702-1772), né à Marennes; nommé commandant du port de Rochefort en décembre 1762. Termina sa carrière comme lieutenant-général.

¹⁴ William Laird Clowes. Ouvr. cité.

¹⁵ *Ibid.*

de la Compagnie, invoquant la raison qu'ils n'étaient pas nobles¹⁶. C'était très injuste car lui-même avait fait replier le Zodiaque et les pertes étaient également réparties entre les vaisseaux du roi et ceux de la Compagnie.

L'escadre atteignit Pondichéry le 11 septembre. Tout y manquait : soldats, munitions, vivres, argent; les environs étaient dévastés. Les vaisseaux ne pouvaient compter sur rien pour se ravitailler. D'Aché n'avait aucune intention de rester; il fit décharger la poudre et les munitions destinées à la place, laissa à Lally 180 soldats des équipages et tous les Noirs de l'escadre, remit même les caisses de piastres¹⁷ emportées par les vaisseaux pour leur propre usage. Il donna le signal du départ deux jours après son arrivée, mais Lally le fit rappeler et lui enjoignit de prolonger son séjour. D'Aché n'osa passer outre et mit l'escadre au mouillage devant Pondichéry. Dix jours plus tard, Pocock revint, mais repartit aussitôt qu'il vit que les navires français étaient encore là. Ce jour-là, d'Aché eut une entrevue orageuse avec Lally qui finit par donner son accord au départ en échange du débarquement de 500 marins européens. Gabriel eut la chance de ne pas faire partie de ces hommes, car bien peu revirent la France¹⁸. D'Aché avait maintenant de bonnes raisons pour ne plus se battre.

Gabriel retrouva l'Île de France le 19 novembre 1759. Les comptes rendus de d'Aché et de Froger soulignent la misère des équipages : fatigue extrême, travail incessant en raison de la pénurie d'officiers et de matelots, scorbut, soldes impayées, rations réduites en permanence. Ils estimaient qu'il était impossible de réarmer l'escadre, surtout contre "des ennemis bien armés qui ne manquent de rien". Le nature devait porter le dernier coup; les 27 et 28 janvier 1760 un terrible ouragan jeta la plupart des vaisseaux à la côte. Le Comte-de-Provence, très éprouvé, fut désarmé et l'équipage débarqué.

Il n'est pas dans notre propos de raconter et de commenter la guerre de Sept ans dans l'Inde et l'océan Indien. A l'époque, ces événements donnèrent lieu à des débats qui passionnèrent l'opinion publique et durèrent jusqu'à la Révolution. On sait que Lally, accusé d'avoir perdu l'Inde, fut condamné à mort et exécuté après un procès bâclé. Il servit de bouc émissaire pour les fautes et négligences de toute sorte du pouvoir royal qui avaient conduit au désastre de la guerre de Sept ans. Son fils, avec l'aide de Voltaire, entreprit de le faire réhabiliter. Soutenir Lally-Tollendal, comme on l'appela alors, impliquait d'accuser d'Aché. Gabriel suivit sans nul doute ces débats avec passion, lui qui avait tenu un rôle, si modeste fût-il, dans ce drame, connu d'Aché et approché Lally lorsque ce dernier avait fait le voyage de Port-Louis à Pondichéry sur le Comte-de-Provence.

Gabriel reçut l'ordre d'embarquer sur le Moras, un vieux vaisseau armé en flûte, c'est-à-dire en transport, désigné pour une expédition au Cap qui devait ramener des vivres comme l'année précédente. Il ne dut pas regretter de quitter Port-Louis car, depuis le temps qu'il ne mangeait pas à sa faim, il dut songer à des bombances dans les auberges du Cap. De cette expédition, commandée par le capitaine du Vengeur, de Pallières, nous savons seulement qu'elle se déroula avec succès. Le Moras s'approvisionna aussi à Madagascar et, fin 1760 ou début 1761, revint à Port-Louis où il fut sans doute réformé¹⁹.

D'Aché ayant été rappelé en France c'est Froger de l'Eguille qui commandait ce qui restait de l'escadre. Il fit embarquer Gabriel sur le Comte-d'Artois, un vaisseau tout neuf de la Compagnie qui venait d'arriver de France, armé en guerre avec 64 canons. Froger, qui avait demandé son rappel, partit peu après et fut remplacé par un marin de la Compagnie, le

¹⁶ Compte rendu de d'Aché après la rencontre: "... j'eus le dépit de voir que la gloire de la nation était entre les mains de gens qui, par leur état et par eux-mêmes, n'avaient jamais été faits pour les soutenir". (AN Marine, B4, 92).

¹⁷ La piastre d'Espagne était la monnaie utilisée par la Compagnie dans l'Océan Indien.

¹⁸ Bloqué dans Pondichéry, Lally, à court d'hommes et de ressources, capitula après une résistance acharnée le 8 janvier 1761.

¹⁹ Certains auteurs avancent que le Moras a fait naufrage en revenant vers Port-Louis. Rien ne vient étayer cette thèse. Il est plus probable que ce vieux vaisseau fut réformé à l'Île de France et que les documents qui en faisaient état n'ont pas été conservés.

chevalier de Saint-Georges. L'île souffrant toujours de la disette, le Conseil des Îles décida d'envoyer une expédition dans les possessions hollandaises des îles de la Sonde (l'Indonésie actuelle) pour s'y procurer des vivres. Le capitaine du Comte-d'Artois, M. de Joannis, fut chargé d'assurer le commandement et la protection du convoi qui comprenait trois navires de transport. Batavia (Jakarta), dans l'île de Java, fut atteint sans rencontrer un Anglais. Parti sans argent, Joannis obtint des lettres de crédit qui lui permirent de ramener du riz en quantité suffisante pour nourrir les équipages et la population de l'île pendant six mois. Pour la première fois depuis son arrivée dans l'océan Indien, Gabriel put s'attarder dans un port d'Asie. Mais Batavia était encore une petite ville coloniale qui n'avait rien de comparable aux cités de l'Inde. Le séjour fut certainement sans histoire puisque le gouverneur de Java écrivit à Saint-Georges pour le féliciter de la tenue des équipages français. Le convoi rejoignit Port-Louis le 10 octobre.

Gabriel passa la mauvaise saison à l'Île de France. Comme on craignait une attaque anglaise, les équipages participèrent à des travaux de fortification du port. Notre enseigne dut cependant disposer d'assez de loisirs pour reprendre des relations suivies avec les colons qu'il avait connus lors de ses précédents séjours. En 1762, les vivres s'épuisant, le Conseil des Îles décida d'envoyer une nouvelle expédition à Batavia. Le Comte-d'Artois et un autre vaisseau armé devaient escorter deux flûtes, toujours sous le commandement de Joannis. Le vaisseau de Gabriel quitta Port-Louis le 29 juin. Le convoi se forma à Bourbon et atteignit Java sans mauvaise rencontre. Comme les lettres de crédit de l'année précédente n'avaient pas encore été honorées, les Hollandais refusèrent d'en accepter d'autres. Heureusement, le général qui faisait fonction de gouverneur avait des sentiments francophiles ; il fit accorder un prêt en espèces par la Compagnie des Indes hollandaises. Reparti de Batavia le 10 octobre, le convoi revint à l'Île de France chargé de 950 tonnes "de riz de cargaison et d'autres denrées nécessaires à l'approvisionnement de notre escadre et de notre colonie"²⁰.

Les négociations de paix ayant commencé, les marins durent pouvoir quitter plus facilement leur bord. Gabriel fréquentait une famille de colons installée dans une plantation - on disait une habitation - de la Montagne Longue, dans la paroisse des Pamplemousses, à deux lieux de Port-Louis. Un menuisier de marine nommé Jean Roux avait épousé l'une des filles. C'est vraisemblablement lui qui avait amené Gabriel à la Montagne Longue. Le colon se nommait Nicolas Canardelle²¹, originaire du diocèse de Verdun, ancien sergent dans l'infanterie de la Compagnie. En garnison à Port-Louis, il avait épousé une veuve, Suzanne Dorival, une bretonne, venue à l'Île de France avec son premier mari. Marié en 1735, le ménage n'eut que des filles. Lorsque Nicolas Canardelle prit sa retraite, la Compagnie lui alloua une concession d'environ 150 hectares qu'il cultivait avec l'aide d'esclaves. Il était devenu major dans la milice ce qui l'élevait dans l'échelle sociale.

Les deux filles les plus jeunes n'étaient pas mariées. Gabriel obtint la main de Marie-Anne, alors âgée de vingt ans. Son portrait nous la montre comme une blonde au visage mince et spirituel. Comme sa plus jeune sœur était promise à un autre enseigne des vaisseaux de la Compagnie, les deux mariages furent bénis au cours de la même cérémonie, le 22 juin 1763, dans l'église paroissiale de Port-Louis. Pour les deux officiers les consentements de leurs parents avaient été remplacés par celui du gouverneur de l'île. Leurs capitaines leur servirent de témoins. Un cousin Thirat, de Rochefort, dont le navire se trouvait à Port-Louis, assistait à la cérémonie.

Tous les navires ayant été rappelés en France, Gabriel, quitta l'île à bord du Comte-d'Artois un mois ou un mois et demi après le mariage, laissant sa femme à la plantation. Le 12 janvier

²⁰ Lettre de l'intendant de Cossigny du 9 octobre 1762 (AN Marine, B4).

²¹ Les informations relatives à la famille Canardelle proviennent des registres paroissiaux de l'Île de France (AN).

1764, un peu plus de sept ans après son départ de France, il débarqua à Lorient où il resta le temps nécessaire aux opérations de désarmement du navire. De retour à Soubise, il retrouvait dans la maison familiale sa sœur Élisabeth, son aînée de onze ans. Victoire, son autre sœur, était cloîtrée chez les carmélites de Saintes. Pendant un an des actes d'état civil attestent la présence de Gabriel à Soubise et à Saint-Agnant. Il dut se consacrer à la gestion des biens qu'il possédait en indivis avec sa sœur, dont il ne s'était jamais occupé jusqu'alors.

A partir de 1765, pendant un an, on ne trouve plus de traces de Gabriel dans la région. Tout ce dont nous sommes sûrs, c'est qu'il ne reprit pas la mer. Nous formulerons plus loin une hypothèse sur ce qu'il aurait pu faire pendant cette année. Nous le retrouvons en Saintonge en avril 1766, assistant à Saint-Agnant au mariage d'un de ses laboureurs. Préparant un nouveau départ, il procéda avec sa sœur Élisabeth au partage des biens qu'avaient laissés leurs parents. Ils firent deux parts égales d'un actif de 44 000 livres, Élisabeth recevant pour sa part tous les biens situés dans la paroisse de Saint-Agnant et Gabriel le reste. Nous reparlerons plus tard de cet intéressant document²² lorsque nous évaluerons la fortune de Gabriel après son retour au pays. Ils partagèrent également le passif, le frère prenant à sa charge 150 livres de rentes à payer à divers créanciers et la sœur les engagements envers des œuvres religieuses, à savoir: "50 livres de rente par an dues aux dames Carmélites de Saintes, 50 autres livres de rentes viagères à sa sœur carmélite en ce même couvent et 40 livres de rentes dues aux pauvres de la paroisse de Marennes". Le sous-seing privé du partage ne fut signé que le 7 juillet, veille ou jour même du départ de Gabriel de Soubise.

Il alla s'embarquer à Lorient sur l'Eléphant, une flûte de 650 tonneaux, qui partait pour les comptoirs de l'Inde via l'Île de France, avec du fret et des passagers. Passé en rade le 20 juillet, le navire dut attendre des vents favorables jusqu'au 5 août. Après une seule escale à Cadix, l'Eléphant atteignit Port-Louis le 8 janvier 1767. Le rôle de l'équipage nous apprend que le même jour Gabriel fut débarqué comme malade, mais non hospitalisé comme le furent les autres marins débarqués²³. On peut soupçonner une maladie diplomatique qui lui permettait de rester à Port-Louis pour y retrouver sa jeune épouse dont il était séparé depuis trois ans et demi, et réaliser un projet qu'il avait dû mûrir avec son beau-frère.

Beaucoup de choses avaient changé dans l'île²⁴. Gabriel apprit la mort de son beau-père survenue l'année précédente. Il retrouvait son beau-frère Jean Roux enrichi et devenu un bourgeois influent. L'île avait en effet été secouée par une vague d'inflation et de spéculation dont, de toute évidence, Roux avait profité. Au début de 1765 le roi avait retiré à la Compagnie l'administration des îles. Celle-ci cessa aussitôt d'envoyer les produits de première nécessité, pendant que ses agents sur place vendaient pour leur compte les biens de la Compagnie - et même les canons ! - qui auraient dû être remis à l'administration royale. Poivre, l'intendant du roi, décrit la situation qu'il trouva à son arrivée: "Les magasins sont mal approvisionnés par la Compagnie, les colons manquent de tout... le port est presque comblé, les magasins de marine vides, les denrées nécessaires à la vie ainsi que la main-d'œuvre à des prix exorbitants... Les terriers [les terres], les esclaves, les troupeaux, tout est monté à des prix exorbitants en billets. L'île entière a été plus de trois années ce que fut à Paris la rue Quincampoix au moment du système [de Law]. Les plus fins, les plus adroits ont ruiné les autres. La Compagnie ne fournissant rien dans ces magasins, les pacotilleurs²⁵ de ses vaisseaux, de concert avec les brocanteurs de Lorient, au moyen d'une très petite mise... ont acquis une créance immense sur cette malheureuse île." De toute évidence, Jean Roux avait

²² Sous-seing privé du 7 juillet 1766 entre Élisabeth et Gabriel Barbier de Vouillay (Archives particulières).

²³ AN Marine C6.

²⁴ Tous les éléments de ce récit relatifs à l'administration de l'Île de France, à sa situation économique et aux événements qui s'y sont déroulés de 1763 à 1770, proviennent des AN Colonies C4, 17 à 24.

²⁵ On appelait pacotille les marchandises qu'il était permis aux officiers et membres d'équipage d'embarquer pour en faire le commerce pour leur compte. Beaucoup se contentaient de prélever leur commission sur des marchandises transportées au profit de tiers.

fait partie des plus fins et des plus adroits. "Un homme riche, qui a de quoi répondre, plus que solvable", dira de lui le nouveau gouverneur Dumas. Le menuisier du début de la guerre était maintenant capable de garantir un prêt de 60 000 livres et d'acheter une charge de receveur des droits royaux. Mais le gouverneur complétait. "Ce n'est pas un homme de ma confiance parce qu'il a cette tournure d'esprit qui fait marcher par deux voies obliques... par faveur desquelles la cupidité atteint son but".

Revenons à l'année 1765. Profitant de la suppression du monopole de la Compagnie sur le commerce français dans l'Océan Indien, Jean Roux forma le projet d'armer un navire pour faire la traite²⁶ en Inde, auquel il associa Gabriel Barbier de Vouillay, lui réservant une participation financière et les tâches de construire puis de commandé le navire²⁷. Il choisit astucieusement ses associés. Outre Desforges-Boucher, le gouverneur pour la Compagnie, il y avait Herman et Rostaing, les créateurs des forges de l'île, et bientôt Challan de Belleval, le secrétaire - nous dirions aujourd'hui le directeur de cabinet - de l'intendant Poivre lorsque celui-ci prit ses fonctions. On verra quelle forme prit la participation de Challan.

Gabriel, à peine débarqué, obtint un congé de dix-huit mois de la Compagnie "pour s'employer à la navigation de côte à l'Île de France". Les bonnes relations de Roux avec Desforges-Boucher, encore gouverneur, et de surcroît actionnaire de son armement, expliquaient cette faveur. Gabriel se consacra aussitôt à la construction du navire. A ce stade une hypothèse sur l'emploi de l'année 1756 en France par Gabriel vient à l'esprit. Comme on ne s'improvise pas ingénieur naval, ne serait-il pas allé participer à Lorient à la construction d'un navire de la Compagnie ? Cela désignerait en même temps le correspondant de Roux à Lorient pour l'expédition des "pacotilles" que ce dernier revendait au prix fort.

Le chantier de construction fut installé au Grand Port, à l'opposé de Port-Louis, dans une région peu fréquentée où il y avait encore des forêts qui fourniraient le bois. On s'y rendait en empruntant les goélettes royales qui faisaient le tour de l'île. De ce navire, qui devait s'appeler le Desforges en l'honneur du gouverneur, nous savons qu'il jaugeait environ 400 tonneaux, ce qui correspondait à l'un des types de flûte construit à Lorient, un trois-mâts d'environ 35 m de long, à un seul pont. Les ferrures furent fournies par les maîtres des forges. Restaient les voiles, les cordages, les goudrons et brais, introuvables dans l'île pour des particuliers. L'arrivée de Challan et son entrée dans l'armement résolut le problème; il fit sortir ces équipements et matières, ainsi que certaines pièces de bois ouvré, des magasins de la Compagnie devenus ceux du roi, et les expédiait au Grand Port par les goélettes. Fin mars 1768, la construction du navire et son armement sommaire étaient presque achevés lorsque survint un incident qui faillit compromettre le projet.

Dans la nuit du 10 au 11 avril, la goélette la Danaé "s'est perdue sur la pointe de gros récifs en allant au Grand Port, chargée des effets d'un particulier nommé Jean Roux", écrivait au ministre le nouveau gouverneur de l'île, Dumas, qui était à couteaux tirés avec l'intendant Poivre, il ajoutait : "il est fâcheux que les bâtiments du roi périssent ainsi pour le service des particuliers". Et encore ignorait-il l'origine de ces "effets", ce qu'il n'aurait pas manqué d'indiquer au ministre pour charger Poivre. L'affaire n'eut pas de suite, car d'un côté Poivre couvrit les arrangements de Roux et de son secrétaire, et de l'autre la cargaison put être récupérée. La seule conséquence fut que le baptême de la fillette à qui Marie-Anne Barbier venait de donner le jour fut retardé. La petite Anne-Marie fut baptisée le 22 avril par le préfet

²⁶ Traite : en ce temps-là, opération de commerce maritime avec des partenaires qui n'étaient pas connus à l'avance et consistant le plus souvent à vendre les « effets de traite » pour acheter des marchandises ou des esclaves, ou bien à troquer des effets de traite contre les marchandises recherchées.

²⁷ Mémoire des services du sieur Barbier de Vouillay : « Il s'occupa à la construction d'un vaisseau particulier qu'il a commandé ... ».

apostolique qui tenait lieu d'évêque. Elle eut pour parrain et marraine son oncle et sa tante Roux.

Il restait encore un obstacle au départ, car le Desforges ne pouvait appareiller sans une lettre de commission signée conjointement par le gouverneur Dumas et l'intendant Poivre. Or les deux hommes ne se voyaient pas et ne correspondaient que par écrit sur des feuilles partagées en deux. Poivre avait signé mais Roux et ses associés pouvaient craindre que Dumas refusât. Il signa enfin en se contentant d'interdire l'accès à Madagascar²⁸.

Gabriel amena le Desforges du Grand Port à Port-Louis où on acheva son armement, embarqua les canons (douze pièces de six), chargea sa cargaison d'« effets de traite », soit 20 000 livres de fers plats et carrés, très recherchés en Inde, sortant des forges de Herman et Rostaing²⁹. Le navire mit à la voile courant juin, avec un équipage de 68 hommes. Gabriel devait être satisfait, à la fois d'avoir mené à bien la construction du navire et d'en être le capitaine, car jamais la Compagnie n'aurait confié un tel navire à un simple enseigne. Le but du voyage était le port portugais de Goa, la guerre était trop récente et on craignait quelques "perfidies" dans les ports anglais. Le Desforges resta trois mois à Goa : les marchandages furent sans doute difficiles. La cargaison de fer fut soit vendue soit troquée et remplacée par du sucre, de l'arack et surtout des esclaves, car un esclave acheté en Inde pour l'équivalent de 120 à 200 livres pourrait se revendre 1 000 à l'Île de France. Gabriel put enfin faire connaissance avec la civilisation et les richesses de l'Inde, qui hantaient les rêves de tous les marins de l'époque. Il acheta à son propre compte un gros lot de pacotilles: de belles cotonnades pour revendre en France et de la vaisselle de Chine pour sa maison.

Le Desforges quitta Goa à la fin de novembre. Le temps fut favorable mais une épidémie se déclara parmi les esclaves; certains d'entre eux moururent. Port-Louis fut atteint fin janvier 1769. Roux et ses associés pouvaient se réjouir de la réussite de Gabriel comme marin et comme négociant car il ramenait à bon port une cargaison dont la valeur était estimée à 200 000 livres. Le voyage du Desforges eut un retentissement inattendu. Poivre écrivit à Choiseul, ministre de la marine, en lui donnant les résultats de la traite du Desforges et en espérant que ce voyage servirait d'exemple à d'autres armateurs³⁰. L'état des services de Gabriel Barbier de Vouillay souligne aussi : "Chargé de rétablir notre commerce avec Messieurs les Portugais, il réussit très bien dans ce voyage".

Roux vendit la cargaison et répartit les bénéfices. Le départ de Challan de Belleval, rappelé par le ministre, dut faciliter la reddition des comptes. Les associés décidèrent de faire une seconde traite. Pour une raison qui nous est inconnue, Gabriel ne reprit pas le commandement du Desforges. Le navire repartit en juillet, encore chargé de pièces de fer. Il devait se rendre à Surate, le port le plus actif de la côte occidentale de l'Inde, que le traité de Paris avait rouvert au commerce français.

En cette année 1769, sans le moindre doute, Gabriel et sa femme rencontrèrent dans le microcosme de Port-Louis, un jeune capitaine, ingénieur ordinaire du roi, détaché auprès de l'intendant pour la construction et l'entretien des bâtiments de l'état, qui se nommait Bernardin de Saint-Pierre.

²⁸ Commission délivrée le 10 avril 1768 à Gabriel Barbier de Vouillay pour « naviguer dans la mer des Indes et aux côtes de Malabar » (Archives particulières). Les renseignements relatifs au navire le Desforges proviennent de ce document.

²⁹ Les forges de l'Île de France avaient été créées par Herman et le comte de Rostaing. Bougainville, de passage à Port-Louis en 1768, note dans son journal : « Il en est peu d'aussi belles en Europe et le fer qu'elles fabriquent est de la meilleure qualité. C'est une marchandise d'un débit excellent dans l'Inde. » Cité par Eugène Tallemitte dans *Bougainville et ses compagnons autour du monde*, tome 1, p. 443, Imprimerie nationale, 1977.

³⁰ Lettre du gouverneur Steinauer et de l'intendant Poivre au ministre, le duc de Praslin, du 19 février 1769 (AN Colonies C4, 24).

Quelque temps après le départ de son navire, Jean Roux mourut à 44 ans. Gabriel perdait un ami et un mentor dans le domaine des affaires. Il est probable que cette mort le détermina à rentrer en France. Il attendit toutefois le retour du Desforges. Le résultat du voyage fut assez décevant car "les Anglais avaient fait des manœuvres à Surate pour empêcher le navire d'y faire son chargement"³¹. Le capitaine était alors revenu à Goa où il avait chargé des esclaves. Après avoir touché les bénéfices qui lui revenaient sur le dernier voyage et vendu sa part du navire, Gabriel s'embarqua sur le Duc-de-Choiseul, le 17 janvier 1770. Il avait obtenu que son passage et celui de sa famille fût pris en charge par la Compagnie, mais dut payer le voyage de son domestique malgache, Charles-Casimir, qu'il avait affranchi, car la loi interdisait de conserver des esclaves en France³². Il ramenait les cotonnades et les objets précieux qu'il avait achetés à Goa.

Le Duc-de-Choiseul était un gros vaisseau commandé par Joannis, l'ancien capitaine de Gabriel sur le Comte-d'Artois. Après une escale à l'île Bourbon, le navire mit deux mois pour atteindre Le Cap. Marie-Anne s'était embarquée enceinte. Le 27 mai 1770, "par la latitude de 2 degrés 6 minutes sud et 20 degrés 31 minutes occidentales... Madame Anne Canardelle... a accouché heureusement d'une fille, laquelle a été ondoyée ce jour par Mr Olivier de Pont-Rolland, premier enseigne dudit vaisseau, qui, à défaut d'aumônier, a fait la cérémonie". Le procès-verbal fut inscrit sur le "registre des inventaires des morts" du vaisseau³³. Le 12 juillet 1770, après six mois de voyage, le Duc-de-Choiseul s'ancra dans le port de Lorient.

Après avoir régularisé sa situation auprès de l'organe liquidateur de la Compagnie³⁴, Gabriel vint s'installer à Soubise dans la maison familiale du quartier de la Grave. Il y retrouvait sa sœur Élisabeth, qui disputa sans doute les rênes de la maison à sa belle-sœur. Cela faisait plus de vingt ans - si l'on excepte l'année 1764 - que Gabriel avait quitté la Saintonge. Il n'y connaissait plus guère que ses cousins Thirat, la famille Lozeau et Pierre Marivaux, le séminariste de son enfance, devenu prieur-curé de Soubise. Gabriel se reconvertit en propriétaire foncier, et l'on sait, grâce aux actes qui ont été conservés, qu'il était ferme en affaire et volontiers procédurier.

Ayant su que le roi accordait des pensions aux officiers qui s'étaient distingués pendant la guerre, il se rendit à Lorient en février 1773. Son mémoire de proposition fut appuyé par le capitaine de vaisseau de Pallières, de la Compagnie, un des témoins de son mariage, qui ajouta de sa main au mémoire de ses états de service : "Je certifie que M. Barbier de Vouillay a servi pendant toute la dernière guerre sur l'escadre des Indes dans les qualités désignées au présent mémoire et qu'il s'y est comporté avec capacité et la plus grande distinction". Le roi lui accorda une pension de 100 livres³⁵.

Il vendit la pacotille qu'il avait ramenée de l'Inde, cédant des pièces de mousseline, pour la somme de 3 825 livres, aux époux Levallois, négociants à Rochefort, qui s'acquittèrent en lui servant 183 livres de rentes assignées sur trois maisons de la ville, la plus grande située rue de l'Artillerie et les deux autres rue Saint-Pierre (aujourd'hui rue Pierre Loti)³⁶. Y eut-il d'autres transactions dont la trace n'aurait pas été conservée? Toujours est-il qu'au moyen de son bénéfices sur les traites du Desforges, de la vente de ses parts du navire et de celle de ses pacotilles, Gabriel acheta des biens fonciers. La comparaison de l'acte de partage avec sa sœur

³¹ Lettre du gouverneur Desroches du Dresnay au ministre du 23 mars 1770 (AN Colonies C4, 24).

³² Rôle du vaisseau le Choiseul en 1770 (Archives de la Marine, Lorient).

³³ Copie conforme du procès-verbal du 27 mai 1770, établie le 2 août 1770 à Lorient (Archives particulières).

³⁴ En 1769, Louis XV supprima le monopole de la Compagnie sur le commerce entre la France et l'Océan Indien. Il fit aussi prendre possession, en paiement d'anciennes dettes, de l'arsenal de Lorient et des autres biens de la Compagnie. Celle-ci se trouvait de ce fait mise en sommeil.

³⁵ Nous connaissons le montant de la pension de Gabriel Barbier de Vouillay par le procès-verbal des délibérations de la Convention du 19 frimaire an II (AN).

³⁶ Acte de Roy et Gavanneau, notaires royaux à Rochefort, du 27 décembre 1773 (archives particulières).

de 1766 à un document de 1785 qui décrit une partie de ses domaines, montre que, outre les maisons de Rochefort, il avait acquis au moins 42 journaux de marais doux ou gâts entre Beaugeay et Brouage et surtout la métairie du Grand Jard, également dans la paroisse de Beaugeay, évaluée à 12 000 livres. Les revenus de ces biens s'ajoutaient à ceux de sa part d'héritage : 600 livres de la ferme des droits de terrage et de complant de la seigneurie de la Brousse³⁷, 50 livres de droits et de rente rapportés par "le petit bien du Pontet qui est aussi en partie noble", 270 livres d'arrentement de marais salants et de prés, sans oublier, pour le pittoresque, "une rente d'un cent d'huîtres vertes estimée à 3 livres". Son revenu annuel s'élevait donc au moins à 2 400 livres, ce qui devait le placer parmi les hommes les plus aisés de la principauté.

Il devait en outre avoir un regard, sinon une part des revenus, sur les biens de sa sœur qui avait reçu la partie de l'héritage familial située dans la paroisse de Saint-Agnant. C'est lui en effet, et non Élisabeth, qui est en procès en 1776 avec Jean-Baptiste Pelletier, ancien greffier de la maîtrise des eaux et forêts de Rochefort, propriétaire du domaine du Carlot, limitrophe de celui de Vouillay, pour la possession d'un chemin d'accès au Carlot³⁸.

C'est à cette époque qu'il fit peindre son portrait et celui de sa femme. On le voit, le visage rond, le menton et le nez assez forts, un regard vif qui lui donne un air madré. L'origine créole de Marie-Anne est symbolisée par un oranger en pot placé près d'elle et par le fruit qu'elle tient dans sa main pour évoquer sa paroisse d'origine des Pamplémousses. Le ménage eut neuf enfants. L'aînée, née à l'Île de France, vécut jusqu'à sept ans, mais les autres moururent avant l'âge de deux ans, à l'exception de Marie-Anne née le 10 septembre 1775.

Gabriel était sans nul doute revenu de l'océan Indien converti aux idées nouvelles. Il ne fait jamais état, contrairement à son père, de son titre de seigneur de la Brousse; il n'hésitait pas à prendre des domestiques pour parrains de ses enfants. C'est Charles Casimir, "nègre de Madagascar", qui fut le parrain de la petite Marie-Anne, Pierre Boumard et Marie Octeau, domestiques des Vouillay, les parrain et marraine du petit Gabriel en 1778. En revanche un autre enfant eut pour parrain Gabriel d'Angeaud, brigadier général, ancien gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon. L'attachement de Gabriel aux Lumières est confirmé par son appartenance à la franc-maçonnerie. En 1776 son nom figure sur la liste des membres de la loge rochefortaise "L'Aimable concorde" où il rencontre l'élite civile de la ville, des officiers des services à terre de la Marine et des religieux, parmi lesquels Dufresne, le vicaire de Soubise³⁹.

Il ne semble pas que Gabriel eût repris du service dans les gardes-côte lorsqu'une fois encore les escadres anglaises menacèrent nos côtes pendant la guerre d'indépendance américaine. Quand, en 1784, l'escadre du bailli de Suffren revint en France quatre fois victorieuse des Anglais sur la côte de Coromandel, Gabriel ressentit certainement un sentiment de revanche sur les humiliations et les souffrances qu'il avait supportées pendant la guerre de Sept ans.

Marie-Anne mourut le 18 janvier 1781, à l'âge de trente-sept ans. Un an plus tard, Gabriel se remariait avec Dominique Catherine Lissalde, alors âgée de vingt-sept ans, veuve de Simon Horry, docteur en médecine, qui avait exercé à Soubise. Elle était la fille de Dominique Lissalde, négociant à Marennes, et de Catherine Fontenelle ; sa sœur Catherine Françoise était mariée avec Antoine Perrin de Pinmuré, avocat au parlement de Bordeaux. La cérémonie fut célébrée le 6 février 1782 par le prieur-doyen Marivaux lui-même, alors qu'il laissait

³⁷ Ces droits étaient affermés à Nespèze et à Raçon.

³⁸ Analyse d'un arrêt du parlement de Bordeaux du 5 juillet 1776 (AD 33).

³⁹ Francis Masgnaud, *Franc-maçonnerie et francs-maçons en Aunis et Saintonge sous l'Ancien régime et la Révolution*, p. 310, Editions Rumeurs des âges, 1989.

habituellement à son vicaire le soin de procéder aux mariages. Élisabeth fut le témoin de son frère et Pierre Lozeau, second époux de la mère du premier mari de Dominique, celui de la mariée. Celle-ci avait une fille et élevait un garçon et une fille issus d'un précédent mariage de son premier mari. Ces enfants vinrent rejoindre la petite Marie-Anne dans la maison de la Grave.

A suivre

Claude Thomas



Gabriel "Castor" Barbier de Vouillay
(collection particulière)

Anne Canardelle, son épouse
(collection particulière)

